



CGT Educ'action Limousin

cgt.educaction.limousin@gmail.com

06 70 36 51 29

à Madame la Rectrice de l'académie de Limoges

Objet : Départ en retraite des professeur.es des écoles

Madame la Rectrice,

Madame et messieurs les Inspecteurs d'Académie,

Les professeur.es des écoles ont désormais le droit de partir à la retraite en cours d'année. Cette disposition nouvelle permet ainsi de prendre sa retraite à la date choisie par l'agent.e et notamment à la date d'ouverture des droits.

Cette disposition va être de plus en plus mobilisée par les personnels.

Il nous semblerait opportun, au moins pour les personnels quittant leur poste dans le premier trimestre, de libérer le support qu'ils n'occuperont que très partiellement l'année prochaine. Ce choix qui pourrait être le vôtre relève pleinement des lignes de gestion qui indiquent « *Le mouvement intra-départemental est optimisé dès lors qu'il intègre un maximum de postes ainsi que de nouveaux participants* » puis, plus loin, « *Afin d'éviter la multiplication des affectations à titre provisoire qui génèrent l'instabilité des équipes enseignantes, il convient de faire participer le plus grand nombre d'enseignants au mouvement intra-départemental* ».

Une telle disposition, si vous la reteniez, avec l'accord des personnels concernés, permettrait de :

- D'obtenir un poste à titre définitif, comme le prévoit les lignes de gestion, à un plus grand nombre de personnels ;
- Libérer les personnels partant à la retraite tôt dans l'année de la responsabilité de la rentrée ou de la coconstruire avec l'enseignant.e qui occupera le poste la plus grande partie de l'année ;
- Garantir la continuité pédagogique pour les élèves : l'année pourrait donc être anticipée, les parents rassurés sur la continuité de la prise en charge de leurs enfants ;

- Éviter le « turn-over » des remplaçant.es sur ces supports et ne pas mobiliser la brigade de remplacement inutilement sur ces supports.

Il nous semble que l'administration et les personnels ont un intérêt partagé à ce que cette mesure soit mise en œuvre. Nous espérons vivement qu'elle sera retenue dans le cadre du mouvement 2024.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie, en notre profond attachement au Service Public et Laïque d'Éducation Nationale.

Pour le bureau de la CGT Educ'action Limousin,
Quentin SEDES.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sede', with a long horizontal flourish extending to the right.